



## Objectifs et engagements

Notre société, la Société de Traitement des Ordures Corses, s'engage à réaliser ses activités (traitement et valorisation des déchets, valorisation biogaz...) avec un souci permanent d'améliorer la protection de l'environnement en appliquant les principes et objectifs suivants :

- Respecter les dispositions réglementaires et les recommandations en provenant des services de l'État.
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion industrielle à un coût économiquement viable.
- Optimiser les ressources (eau, électricité, GNR...) et valoriser les matériaux présents sur le site.
- Rationaliser l'usage énergétique en réduisant l'utilisation et optimisant la production.
- Informer et former le personnel sur la nature et les caractéristiques des activités et de leurs effets sur l'environnement.
- Impliquer les sous-traitants, fournisseurs et intervenants au respect de nos règles environnementales.
- Être totalement transparent sur l'exploitation du site notamment auprès des administrations, de la commune de Fiumorbu Castellu, et des communes voisines, des riverains, associations, clients ..., et communiquer en externe sur nos activités (site Internet, JPO, visites...).
- Prévenir les pollutions et les nuisances liées à l'exploitation de l'ISDND par la préservation des ressources en eau, la prévention des effets de serre, la gestion des déchets réceptionnés sur notre plateforme de tri, la prévention de pollution accidentelle, la prévention des envols et des impacts liés aux transports.

Je m'engage, en tant que gérante, à mettre à disposition les ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs. J'encourage l'ensemble du personnel, nos collaborateurs et nos sous-traitants à participer activement au développement et à la réalisation de notre politique environnementale. Notre responsable environnement aura pour mission de fédérer nos actions.

La Direction